



**ÉCOLE DU CAMPANILE
CONSEIL D'ETABLISSEMENT
2018-2019**

Procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2018

Étaient présentes et présents :

M^{me} Lorraine Grégoire, représentante du personnel professionnel
M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
M. Luis Castonguay, représentant des parents
M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
M. Louis-Charles Brisson, représentant du service de garde
M. Éric Garon, représentant des parents et trésorier
M. Alexandru Gurau, représentant des parents
M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents et présidente
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
M^{me} Sophie Boucher-Morel, représentante du personnel enseignant
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents, représentante au comité de parents et vice-présidente
M^{me} Fatna Chater, représentante substitue des parents
M^{me} Christine Sauv , représentante de la communauté

Étaient absentes et absents :

M^{me} Marie-Josée Truchon, commissaire

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M^{me} Valérie Gauthier constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

1.2. Présentation des membres

Les membres se présentent brièvement.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

M^{me} Valérie Gauthier propose l'ajout des points suivants :

- 2.7. Élection du trésorier
- 5.7. Le représentant du comité EHDAA
- 6.2. Activités spéciales

Le point 2.5 ne sera plus nécessaire, puisque madame Marie-Christine Nolet a déjà été élue comme représentante du comité des parents.

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Côté, **APPUYÉE** par madame Maryse Lambert, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Présentation des membres
- 1.3. Adoption de l'ordre du jour

2. ÉLECTION DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL

- 2.1. Adoption des règles d'élection
- 2.2. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur
- 2.3. Élection du président
- 2.4. Élection du vice-président
- 2.6. Nomination du secrétaire
- 2.7. Élection du trésorier

3. OUVERTURE (SUITE)

- 3.1. Adoption du calendrier des rencontres 2018-2019
- 3.2. Adoption des règles de régie interne
- 3.3. Dénonciation d'intérêt et divulgation des renseignements personnels
- 3.4. Présence des commissaires aux réunions

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

5. INFORMATIONS

- 5.1. Des commissaires

- 5.2. Du président
- 5.3. Du trésorier
- 5.4. Du représentant au comité de parents
- 5.5. Des représentants des membres du personnel
- 5.6. De la directrice
- 5.7. Du représentant du comité EHDAA

6. APPROBATIONS

- 6.1. Activités éducatives et sorties 2018-2019
- 6.2. Activités spéciales

7. DIVERS

- 7.1. Le projet éducatif de l'École du Campanile

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

2. ÉLECTION DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL

2.1. Adoption des règles d'élection

Madame Valérie Gauthier fait la lecture des règles d'élection.

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par M. Louis-Charles Brisson, **APPUYÉ** par M. Alexandru Gurau, que les règles régissant le déroulement des élections des parents membres du conseil d'établissement soient les suivantes :

1. *Le président ou la présidente d'élection reçoit toutes les propositions ou tous les intérêts, à tour de rôle, pour chacun des postes en procédant un poste à la fois.*
2. *Après réception de toutes les mises en candidature, la période de mise en candidature est close sur proposition à cet effet adoptée à la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote.*
3. *Le président ou la présidente d'élection demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il ou elle accepte d'être mis(e) en candidature.*
4. *S'il n'y a qu'un seul candidat, la personne proposée est élue au poste concerné.*
5. *S'il y a plus d'un candidat, un vote est tenu au scrutin secret. Chaque candidat(e) peut alors faire valoir sa candidature en s'exprimant pour un maximum de deux minutes.*
6. *Pour être élu à un poste, un candidat doit recevoir le plus grand nombre de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
7. *En cas d'égalité parmi les candidats ayant obtenu le plus de votes, le vote est repris. Si plus d'un tour de scrutin est nécessaire, le candidat ayant reçu le moins de voix est éliminé à chaque tour jusqu'à ce que l'un des candidats reçoive le plus de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
8. *Le président ou la présidente d'élection donne, pour chaque tour de scrutin, le résultat des votes pour chaque candidat.*
9. *Le président ou la présidente d'élection n'a pas droit à un vote prépondérant, sauf si la Loi sur l'instruction publique lui en donne un.*
10. *Dès l'élection du président ou de la présidente au Conseil d'établissement, ce dernier ou cette dernière prend le siège du président et il ou elle préside la séance.*
11. _____ et _____ agissent comme scrutateurs pour le scrutin secret.

12. *Après l'élection, les scrutateurs détruisent les bulletins de vote.*

2.2 Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Madame Valérie Gauthier se propose comme présidente d'élection. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord.

Madame Valérie Gauthier agira comme présidente d'élection.

2.3 Élection du président

Madame Marie-Christine Nolet propose madame Élane Lajoie. Madame Lajoie accepte la proposition.

Madame Élane Lajoie est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de présidente du conseil d'établissement.

2.4 Élection du vice-président

Madame Maryse Lambert propose madame Marie-Christine Nolet. Madame Nolet accepte la proposition.

Madame Marie-Christine Nolet est **ÉLUE** à l'unanimité au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

2.6 Nomination du secrétaire

Madame Jessica Dorval agira à titre de secrétaire d'assemblée au conseil d'établissement.

2.7 Trésorier

Madame Marie-Christine Nolet propose monsieur Éric Garon.

Monsieur Éric Garon propose monsieur Luis Castonguay.

Monsieur Luis Castonguay refuse le poste de trésorier.

Monsieur Éric Garon accepte la proposition.

Monsieur Éric Garon est **ÉLU** à l'unanimité au poste de trésorier.

3. OUVERTURE (suite)

3.1. Adoption du calendrier des rencontres 2018-2019

M^{me} Valérie Gauthier évoque la possibilité de tenir les réunions du conseil d'établissement un autre soir que le mardi. Les membres du conseil d'établissement conviennent que les assemblées auront lieu le lundi plutôt que le mardi, dans la mesure du possible.

Les dates suivantes sont arrêtées :

- Lundi 19 novembre 2018
- Lundi 17 décembre 2018
- Lundi 21 janvier 2019
- Lundi 18 février 2019
- Lundi 18 mars 2019

- Lundi 15 avril 2019
- Mardi 21 mai 2019
- Lundi 17 juin 2019

Madame Valérie Gauthier enverra le calendrier des rencontres 2018-2019 mis à jour.

PROPOSITION PRINCIPALE



IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Grégoire, **APPUYÉE** par monsieur Luis Castonguay, d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement de l'École du Campanile.

3.2. Adoption des règles de régie interne

Madame Valérie Gauthier présente aux membres les règles de régie interne du conseil d'établissement.

Les membres proposent certaines modifications aux règles, considérant la récente désinstitutionnalisation de l'École.

Voici les modifications proposées :

- **Article 2 – Quorum** : La règle actuelle (*Le quorum des séances du Conseil est établi à la majorité de ses membres en poste, dont au moins cinq (5) représentants de parents (art. 61)*) est modifiée, considérant que le conseil d'établissement de notre école compte moins de membres. La règle est désormais la suivante : *Le quorum des séances du Conseil est établi à la majorité de ses membres en poste, dont au moins **trois (3)** représentants de parents (art. 61).*
- **Ajout du rôle du substitut** : Les substituts peuvent participer à toutes les réunions du conseil d'établissement. Cependant, ils ont le droit de vote seulement si un représentant des parents est absent. Le nom des substituts est inclus à la liste de distribution officielle du CE. Madame Valérie Gauthier fera la mise à jour de cette liste.
- **Article 5 – Procès-verbal** : La règle actuelle (*Après avoir été lu et approuvé, au début de la séance suivante, le procès-verbal est signé par la personne qui préside et contresigné par la directrice ou le directeur de l'école (art. 69)*) est modifiée ainsi : **Lorsque chacun des membres a lu le procès-verbal et qu'il a été approuvé, au début de la séance suivante, il est signé par la personne qui préside le Conseil et contresigné par la directrice ou le directeur de l'école ou par la personne qu'il ou elle désigne pour le signer en son nom (art. 69).**
- **Article 8 – Envoi de documents** : La règle actuelle (*Les documents nécessaires à la tenue des réunions sont envoyés aux membres par courrier électronique*) est modifiée ainsi : **Les documents nécessaires à la tenue des réunions sont envoyés aux membres en *format électronique*.**

PROPOSITION PRINCIPALE

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Sauv , **APPUY E** par madame Sophie Boucher-Morel, d'adopter les modifications aux r gles de r gie interne.

3.3. D nonciation d'int r t et divulgation des renseignements personnels

Madame Val rie Gauthier souligne l'utilit  du document et distribue le formulaire. Elle mentionne que le formulaire pourra  tre sign  lorsque n cessaire en pr sence d'un conflit d'int r ts.

3.4. Pr sence des commissaires aux r unions

Madame Marie-Jos e Truchon est incluse dans la liste de distribution, mais sa pr sence au Conseil d' tablissement est facultative.

Madame Val rie Gauthier souligne qu'il pourrait  tre int ressant d'inviter monsieur Jean-Luc Lavoie, ancien commissaire scolaire,   participer au conseil d' tablissement en tant que membre de la communaut . M^{me} Val rie Gauthier v rifiera l'int r t et la disponibilit  de M. Lavoie.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention de ce type ce soir.

5. INFORMATIONS G N RALES

5.1. Des commissaires

Il n'y a aucune intervention de ce type ce soir.

5.2. De la pr sidente

Madame  laine Lajoie invite les membres   penser   des id es ou   des dossiers qui les pr occupent afin d'en discuter entre les membres du conseil d' tablissement. Les membres pourront partager leurs pr occupations lors de la prochaine assembl e.

5.3. Du tr sorier

Monsieur  ric Garon n'a pas d'information   nous transmettre.

Madame Val rie Gauthier nous informe que le budget a  t  revu, puisque nous sommes maintenant d sinstitutionnalis s de l' cole des C urs-Vaillants, et que le budget sera pr sent  en novembre.

5.4. De la repr sentante au comit  de parents

Madame Marie-Christine Nolet nous informe qu'il y a eu des  lections lors de la r union de la semaine derni re. Plusieurs projets de formation seront offerts aux parents pendant l'ann e. Des bourses pour la r alisation de projets initi s par les parents seront  galement offertes afin

de favoriser la participation des parents à l'école. Le formulaire pour effectuer une demande devrait être disponible prochainement. La remise des bourses devrait avoir lieu en février et les montants remis sont d'un maximum de 500 \$.

5.5. Des représentants des membres du personnel

- Souper hot-dog : madame Caroline Côté remercie les parents pour leur implication et leur participation au souper hot-dog, qui nous a permis d'amasser environ 1600 \$.
- Marche réveil-matin : l'activité se termine à la fin du mois d'octobre. C'est une activité très appréciée des élèves et des parents.
- Mini-club de course : l'activité est offerte aux élèves de maternelle, de 1^{re} année et de 2^e année afin de les initier aux activités cardiovasculaires. Il y a eu plus de 80 inscriptions. Les responsables ont dû procéder à un tirage pour déterminer les 30 participants officiels.
- Tableau d'honneur : c'est une nouveauté cette année à l'école. Chaque mois, une valeur sera annoncée et chaque classe élira un élève représentant cette valeur. Les représentants seront photographiés et affichés au tableau d'honneur. Le but est d'ajouter une touche positive dans notre école.
- Halloween : l'activité sera annoncée prochainement. Elle aura lieu en après-midi et les élèves pourront se déguiser.
- Service de garde : M. Louis-Charles Brisson nous informe que plusieurs sorties et activités ont eu lieu depuis le mois d'août : création de recettes, activités autour du monde, décoration de citrouilles. Le 19 octobre aura lieu la journée monstre : les enfants seront invités à fabriquer une glue. Le budget du service de garde sera présenté en novembre.

5.6. De la directrice

- OPP : madame Valérie Gauthier nous informe que nous aurons plus de renseignements concernant l'OPP lors de notre prochaine rencontre.
- Photo scolaire : elle aura lieu le 25 octobre prochain. Nous faisons affaire cette année avec une nouvelle compagnie : Photo repensée. Les photographes viendront en classe prendre les photos et feront un petit atelier avec les élèves pour présenter leur métier de photographe.
- Mon école, ma création : madame Catherine Lapointe, enseignante en 2^e année, a pour projet cette année de créer une classe extérieure. Cette classe sera aménagée dans la petite cour. On construira un meuble de rangement et, éventuellement, un abri.

5.7. Du représentant du comité EHDAA

Monsieur Alexandru Gurau nous informe que la rencontre aura lieu le lendemain soir. Le comité se renouvellera cette année. Il offrira des conférences. Nous aurons plus de détails lors de la prochaine rencontre.

Madame Valérie Gauthier souligne que nous avons également un comité EHDAA à l'école et qu'il travaille présentement à l'ajout de soutien pour l'inclusion des élèves et pour les enseignants.

6. APPROBATIONS

6.1. Activités éducatives et sorties 2018-2019

Madame Valérie Gauthier présente deux nouvelles mesures ajoutées par le gouvernement. La mesure 15186 offre un montant de 9,50 \$ par élève pour des sorties scolaires en milieu culturel. La mesure 15230 offre, quant à elle, un montant de 28,70 \$ par élève pour diverses activités de découverte. Un montant total de 38,20 \$ par élève, sous la forme d'une enveloppe globale pour l'école, est donc disponible pour effectuer des sorties ou des activités à l'école.

Monsieur Luis Castonguay se questionne quant à l'opportunité d'ajouter un montant supplémentaire, sous forme de contribution des parents, afin de pouvoir faire vivre aux élèves des activités encore plus enrichissantes. Pour cette année, les membres du conseil d'établissement conviennent de conserver le montant habituel. Nous pourrions revoir ce montant l'an prochain.

Madame Elaine Lajoie souligne qu'il serait préférable de modifier le titre du tableau de présentation des sorties des élèves de 6^e année afin que le titre évoque des activités éducatives et sociales, plutôt qu'éducatives seulement, considérant que la soirée des finissants est une activité sociale, et non éducative. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord avec cette modification.

Madame Marie-Christine Nolet soulève un questionnement quant à la pertinence de la sortie des élèves de 3^e année au magasin Apple. Puisque la sortie a déjà été approuvée dans la liste des sorties l'an dernier, le conseil convient de revoir sa pertinence à la fin de l'année scolaire.

PROPOSITION PRINCIPALE

[REDACTED]

IL EST PROPOSÉ par madame Sophie Boucher-Morin, **APPUYÉE** par madame Christine Sauvé, d'approuver les activités et sorties éducatives 2018-2019.

6.2. Activités spéciales 2018-2019

Madame Valérie Gauthier rappelle que 90 % des parents des élèves concernés doivent autoriser leur enfant à participer à une activité spéciale pour qu'elle ait lieu.

Les enseignantes de 6^e année organisent une soirée des finissants. Un budget maximal de 20 \$ par élève sera consacré à cette activité. Les enseignantes ont choisi de conserver une partie du montant octroyé par le gouvernement afin de l'utiliser pour diminuer les coûts liés à cette activité sociale. Ainsi, un montant maximal de 10 \$ sera demandé aux parents. L'activité aura lieu à l'école et le montant servira à fournir le repas, les décorations, etc.

PROPOSITION PRINCIPALE

[REDACTED]

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luis Castonguay, **APPUYÉ** par monsieur Louis-Charles Brisson, d'approuver l'activité de soirée des finissants des élèves de 6^e année.

Les enseignantes de 6^e année proposent deux formules pour le voyage de fin d'année, soit un voyage d'une journée à Montréal, d'un montant approximatif de 70 \$ par élève, soit un voyage de deux jours à Ottawa, d'un montant approximatif de 245 \$ par élève. Si les membres du conseil d'établissement sont d'accord, les enseignantes effectueront un premier sondage auprès des parents des élèves afin de connaître laquelle des deux formules ils préfèrent. Par la suite, les enseignantes pourront envoyer un formulaire d'inscription en fonction de la formule qui aura obtenu le plus de votes. Pour que le voyage ait lieu, il faut que 90 % des élèves y participent.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-9/18-07

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexendru Gurau, **APPUYÉ** par madame Lorraine Grégoire, d'approuver l'activité de voyage de fin d'année pour les élèves de 6^e année.

La Fondation Maurice Tanguay offre un montant à l'école pour son programme de zoothérapie. Cette année, nous espérons pouvoir créer un local sensoriel. Pour ce faire, la Fondation nous a offert un montant de 5 000 \$. Nous disposons ainsi d'un montant total d'environ 10 000 \$ pour ce projet. Chaque année, l'école contribue à la vente de billets pour la maison Tanguay. Ce n'est pas une obligation : la vente se fait sur une base volontaire. Il y aura une mention dans le *Bavard* et une invitation sera envoyée par courriel.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-9/18-07

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Sauvé, **APPUYÉE** par madame Sophie Boucher-Morel, d'approuver la vente des billets de la maison Tanguay.

Les élèves des Étoiles filantes ont l'intention de faire de petits projets qui leur permettront d'amasser de l'argent pour vivre des activités. Par exemple, les élèves ont ramassé des citrouilles, cette semaine, et en ont fait des muffins à la citrouille. Ils vendent actuellement leurs créations au personnel de l'école. Madame Christine Sauvé invite les élèves à venir en faire la vente aux personnes âgées de la résidence en face de l'école.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-9/18-09

IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Grégoire, **APPUYÉE** par monsieur Louis-Charles Brisson, d'approuver la vente des créations des élèves des Étoiles filantes.

Comme les années précédentes, les élèves de maternelle, de 1^{re} année et de 2^e année désirent partir une journée au camp Saint-François afin de vivre diverses activités de plein air. Le coût de cette activité est d'environ 25 \$ par élève.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-9/18-09

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandru Gurau, **APPUYÉ** par madame Sophie Boucher-Morel, d'approuver la sortie au camp Saint-François.

7. DIVERS

7.1. Le projet éducatif de l'école du Campanile

Chaque école de la commission scolaire des Découvreurs doit revoir son projet éducatif cette année. Plus d'informations sont à venir. Le projet éducatif de l'école du Campanile devra être complété idéalement pour juin 2019. Si les membres ont besoin de plus de temps pour compléter le projet éducatif, il y aura possibilité de demander un délai.

La date de début des travaux est encore inconnue. Nous aurons plus de détails en janvier, selon madame Valérie Gauthier.

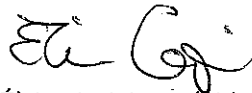
8. LEVÉE DE LA RÉUNION

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution 8.1/18

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Côté, **APPUYÉE** par madame Maryse Lambert, de lever la séance à 21 h 19.

Cette proposition est **ADOPTÉE** à l'unanimité.



Élaine Lajoie, présidente



Valérie Gauthier, directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
19/18-01	18-10-16	Adoption de l'ordre du jour
19/18-02	18-10-16	Adoption des règles d'élection
19/18-03	18-10-16	Adoption du calendrier des rencontres 2018-2019
19/18-04	18-10-16	Adoption des règles de régie interne
19/18-05	18-10-16	Approbation des activités et sorties éducatives 2018-2019

19/18-06	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-07	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-08	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-09	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-10	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-11	18-10-16	Levée de l'assemblée